

Développement de la transformation et de l'utilisation du bois.....

Les Orientations régionales forestières et la valorisation des bois régionaux méditerranéens

par Dominique EBE *

Nous sommes heureux, nous professionnels, de pouvoir nous exprimer afin que les Orientations Régionales Forestières puissent servir à dynamiser la filière BOIS. Nous souhaitons que cela se réalise en soutenant les structures existantes, ce qui générera des emplois et des investissements pour les petites et moyennes entreprises, mais aussi en soutenant les représentations professionnelles.

La valorisation du bois régional

Deux essences de notre région méditerranéenne sont susceptibles d'être valorisées : le Mélèze, qui fait l'objet d'actions dans le cadre de FIBOIS 05, et le Pin d'Alep dans notre secteur du littoral.

Nous restons convaincus que de petites unités sont capables de

répondre de manière plus souple à des micro – marchés avec une valeur ajoutée importante. Pour aider les entreprises dans ce sens, il est nécessaire de les soutenir en les aidant à se moderniser et à se mettre aux normes.

Lorsque l'on se concerte, nous nous apercevons qu'il est préférable de soutenir l'achat de matériels d'occasion dans certaines régions comme dans les Alpes où l'activité est parfois saisonnière. Nos scieries de proximité aident à soutenir l'emploi dans une dynamique économique et écologique (prélèvement de la ressource, transformation de matériaux renouvelables).

Par notre situation dans la zone littorale proche de zones urbaines à forte densité de population, nous pouvons également rentabiliser des unités de sciage. En effet, des créneaux existent loin de la production standard. Il est nécessaire pour cela de valoriser le bois grâce à des machines performantes comme des raboteuses ou des séchoirs, dont nous souhaitons fortement qu'ils soient alimentés avec du bois – énergie et pas à l'énergie solaire ou éolienne.

Promouvoir l'utilisation des bois régionaux par les consommateurs locaux

Nos entreprises sont capables de trouver des marchés porteurs pour nos bois et ont besoin d'appuis pour s'équiper. Je peux témoigner que le soutien apporté à notre entreprise par le Conseil Régional de Provence – Alpes – Côte d'Azur a permis de diversifier nos marchés et d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés.

Parfois, les cahiers des charges des collectivités ne nous permettent pas de valoriser nos bois. C'est le cas par exemple du mobilier en bois pour l'extérieur dont la durée de vie demandée impose des traitements importants coûteux alors que la durée de vie constatée permettrait d'utiliser des

* EBE BOIS SARL – Exploitation forestière – Scierie
36, Av. des Goumes 13400 Aubagne

bois non traités produits localement.

Pour que des actions efficaces soient menées dans le domaine du soutien des bois régionaux, il serait souhaitable :

- qu'une Fédération interprofessionnelle représentative de tous les professionnels de la filière voit le jour. Nous avons du travail, autant pour faire évoluer les mentalités que pour mobiliser des moyens financiers. Sur ce point, nous comptons sur vos institutions pour nous appuyer afin que les Interprofessions puissent soutenir efficacement notre tissu industriel pour mettre en valeur notre bois régional ;

- de développer une démarche " qualité bois méditerranéen " afin de le valoriser et de le démarquer par rapports aux débits standards.

A présent, nous souhaiterions que, dans le cadre du prochain contrat de plan Etat – Région, nos entreprises soient soutenues dans leurs projets de valorisation du bois régional. Nous aimerions pouvoir, par l'intermédiaire de nos syndicats, continuer à dialoguer afin que le travail en forêt méditerranéenne et la transformation de son bois reste notre patrimoine.



Développement de l'utilisation du bois-énergie

par Frédéric CROISY *

1. Le bois énergie ?

Tout le monde connaît le bois en bûches, énergie traditionnelle en milieu rural, adoptée depuis une quinzaine d'années dans les maisons individuelles des périphéries urbaines.

Ce bois de feu constitue 90 % du bois-énergie. Au-delà de l'aspect traditionnel en bûche, le bois-énergie peut se présenter sous d'autres formes : déchets de scieries, bois en fin de vie, bois déchiqueté issus d'exploitation ou de travaux forestiers ...

Ces déchets ligneux peuvent être brûlés dans des chaufferies à alimentation automatique. Cette technologie moderne autorise ce combustible dans les collectivités : collèges, maisons de retraite, immeubles d'habitation...

* Président d'Alpes-Bois-Energie
Route de Digne 04210 Valensole

2. Intérêt du bois énergie

- Contrairement aux énergies fossiles, le bois-énergie est une ressource renouvelable.

- La combustion du bois présente un bilan écologique positif : le CO₂ rejeté est réutilisé dans le processus de la photosynthèse ; la mise en décharge ou le brûlage à l'air libre des déchets de scierie est évité.

- L'approvisionnement et l'entretien des chaufferies bois mobilisent quatre fois plus de main-d'œuvre que les autres énergies.

- En utilisant des produits jusque là délaissés, le bois-énergie permet la réalisation de certaines opérations sylvicoles déficitaires et participe donc à la mise en valeur de la forêt et à sa gestion durable.

- Selon son origine, le prix du bois-

énergie varie dans une fourchette de 4 à 15 cts/KWh, ce qui le rend compétitif par rapport aux autres énergies.

3. La situation en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Depuis bien longtemps, nos voisins européens (Autriche, Suisse, Finlande, Danemark, ...) ont installé de nombreuses chaufferies bois qui desservent des bâtiments collectifs ou des réseaux de chaleur. La France a pris du retard. Depuis 20 ans, seulement 250 chaufferies collectives ont été montées notamment dans les Landes, en Corse, en Haute-Normandie... La plus importante est celle de Vitry-le-François (Marne) qui alimente 4 000 logements et brûle 15 000 à 20 000 tonnes de bois par an.